



Analyse faite par :



La Wallonie à vélo/RaVel : le lac de la Gileppe

Audit et analyse

Lieu audité :

Ravel Ligne : lac de la Gileppe

Demandeur :

CGT

Personne de contact : Stéphanie VILLANCE

Téléphone : +32(0)81 32 57 25

E-mail : Stephanie.Villance@tourismewallonie.be

Auditeur agréé :

ASPH : Christine BOURDEAUDUCQ

Téléphone : +32(0)472 90 07 05

E-mail : Christine.Bourdeauducq@solidaris.be

Date de l'audit :

9 août 2021

Date du comité d'attribution :

23 septembre 2021

Présentation du site et informations générales

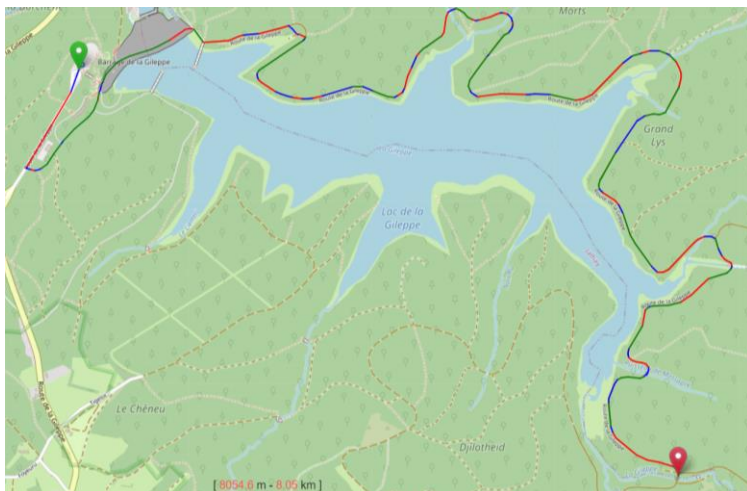
- 1 Parcours aller-retour :
 - 7 km x 2 du parking au niveau de la tour panoramique à l'aire de bivouac de la Gileppe
 - Parcours en asphalte sur une largeur +/- constante de 2,5 m
 - Aucune traversée de voirie
 - Nombreuse aire de repos



Informations détaillées : Parcours du parking de la tour panoramique à l'aire de bivouac de la Gileppe



Carte du circuit aller



Légende de la carte

- Un trait rouge représente un dénivelé positif
- Un trait vert représente un dénivelé négatif
- Un trait bleu ne représente aucun dénivelé

Carte de la topographie et relief du circuit



Profil topographique du circuit

Données topographiques :

Dénivelé négatif cumulé : **115 m** - Dénivelé positif cumulé : **88 m**

Dénivelé global : **-27 m**

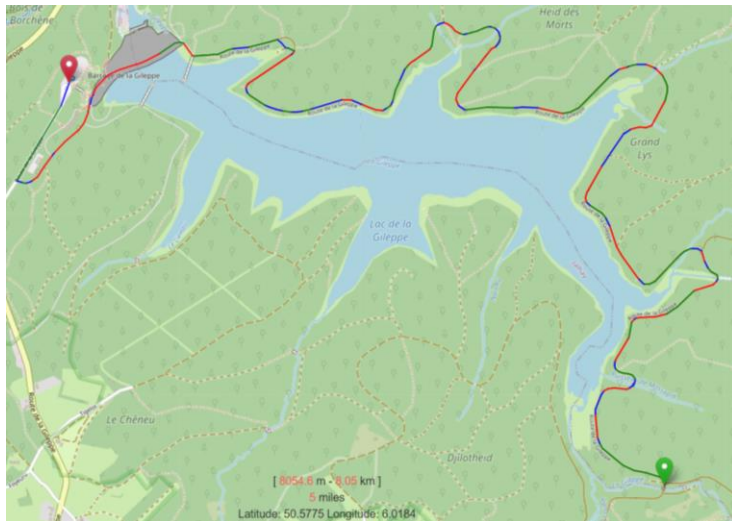
Altitude au départ : **342 m** | Altitude à l'arrivée : **315 m**

Altitude Maximum : **347 m** | Altitude Minimum : **296 m**

Informations détaillées : Parcours de l'aire de bivouac de la Gileppe au parking de la tour panoramique



Carte du circuit retour



Carte de la topographie et relief du circuit

Légende de la carte

- Un trait rouge représente un dénivelé positif
- Un trait vert représente un dénivelé négatif
- Un trait bleu ne représente aucun dénivelé



Profil topographique du circuit

Dénivelé négatif cumulé : 81 m - Dénivelé positif cumulé : 109 m
 Dénivelé global : 28 m
 Altitude au départ : 314 m | Altitude à l'arrivée : 342 m
 Altitude Maximum : 347 m | Altitude Minimum : 296 m

STATIONNEMENT

Parking de la tour panoramique :

Pour accéder au Ravel, il existe des places de parking réservées en épis, au parking de la tour panoramique. On compte au total 4 places PMR. Les places sont bien signalées avec marquage bleu et panneau vertical réglementaire.



ENTRÉE/SORTIE DU CIRCUIT

Il existe une toilette au début du circuit, il est nécessaire de l'utiliser soit au début ou à la fin de la promenade, car il n'y a pas de toilette sur la suite du parcours.

Après s'être stationné au niveau du parking de la tour panoramique. Les promeneurs doivent rejoindre le départ du circuit.

Pour cela rejoindre le bas de la tour par un cheminement de 550 m par la route de la Gileppe, puis prendre sur la gauche. Il reste alors une descente de 500 m pour arriver au pied de la tour panoramique.

Peu avant la tour panoramique, des blocs métalliques (jardinières) ont été installés afin de réguler l'accès à la route. Ils permettent un libre passage de 3 m, les trois portions de barrières sont espacées de 10 m.



Sur toute cette portion, le circuit est en **pente**.

De la route de la Gileppe aux commerces on compte une pente variant **de 4,9 % à 7,6 %** par endroit.

Sur le barrage jusqu'à la signalétique, on compte sur **100 m une pente de 1,5 %**.

Une fois le barrage traversé, le visiteur arrive au départ du circuit et rencontre les premières signalisations du circuit.

SIGNALISATION

La signalisation depuis le parking pour rejoindre le circuit n'est pas très claire, le début du circuit n'est pas précisément indiqué. L'accès par la route est indiqué par la signalétique ci-dessous « balade à vélo ».



La présence d'un commerce de location de vélo permet d'avoir accès à l'information auprès des professionnels si nécessaire. On trouve des panneaux en voirie au premier point nœud (après la traversée du barrage), par la suite le long du circuit à chaque point nœud.



CIRCULATION CIRCUIT

Il n'y a pas d'obstacle particulier sur le circuit, on ne rencontre aucun potelet. Il existe une seule barrière au début du circuit, mais celle-ci est toujours ouverte.



Le circuit est situé à bonne distance des berges du lac.

L'ensemble du circuit est ponctué par une succession de montée et de descente. Sur la totalité du parcours **aller**, on compte une pente moyenne de - 3,3 %. Pour le parcours **retour**, on compte une pente moyenne de 3,3 %.

⇒ Cela signifie que le circuit à l'aller est principalement en descente et vous demandera moins d'effort physique, au contraire le circuit de retour est plus en montée et demandera plus d'effort physique.

REVÊTEMENT DU SOL

Le revêtement du circuit est en asphalte tout le long. La chaussée est suffisamment large, environs 3m.

La végétation fait contraste avec le bord de la chaussée.



TRAVERSÉES DU CIRCUIT

Outre l'accès au circuit depuis la route de la Gileppe, il n'y a aucune traversée dans le circuit. Cette traversée n'est pas sécurisée, la piste cyclable est marquée au sol sur le bord de la route, cependant, il n'y a pas de marquage de couleur au sol sur la chaussée pour indiquer et sécuriser la traversée des cyclistes.



Commenté [GJI]:

POINT D'ATTENTIONS LE LONG DU CIRCUIT

1. 1.7 km – point nœud 63 et aire de repos

Le cycliste trouve le point nœud 63, marquant le début du circuit une fois qu'il a traversé le barrage. Il y a également des panneaux didactiques présentant les différents circuits possibles.



2. 1.84 km - entrée du circuit

À l'entrée du circuit, on trouve une barrière, qui est toujours ouverte sauf en cas de danger à circuler (forte pluie, lâché d'eau...).



3. 6.55 km – point nœud 62

Pour arriver au second point nœud, le cycliste va rencontrer une pente sur 100 m de 5,5 %



4. 6.63 km – le trou Malbrouk

Cet espace est un point d'observation du barrage.

On y trouve une aire de repos équipée de :

- 2 bancs doubles avec une hauteur d'assise de 49 cm.
- 1 panneau didactique

Pour profiter de la vue sur le lac, il est possible de monter sur la gauche ou sur la droite via une marche de plus de 30 cm.

Un accès par la droite permet de se rapprocher au plus près de la barrière et de profiter de la vue de plain-pied. Pour rejoindre le circuit, une personne devra soit rejoindre le circuit en faisant marche arrière, soit pouvoir manœuvrer entre la borne et le bord du muret du trou Malbrouk.



5. 7,96 km – arrivée à l'air de bivouac – point nœud 66

L'aire de bivouac marque la fin du circuit.

L'accès à l'aire de bivouac se fait avec un cheminement non stabilisé, irrégulier et pentu. L'aire de bivouac est équipée d'un abri et d'assises à l'intérieur.

L'espace autour de l'aire de bivouac n'est pas accessible (des pentes ou des cheminements irréguliers et instables).





Caractéristique du banc :

Assise plate

Hauteur d'assise : 63 cm

ZONES DE REPOS - Hors entrées et sorties

Tout au long du circuit, des bancs sont disposés, afin de profiter des points de vue. Il n'y a pas d'aire de pique-nique aménagée, avec des tables.

1. 2.48 km – 2nd banc

Caractéristique du banc :

Accès difficile via un cheminement irrégulier (racine, cailloux) et en pente

Absence d'une plateforme plane autour des bancs. Les bancs situés dans la pente des abords du lac.

Hauteur d'assise : 62 cm et 59 cm



2. 2.96 km – 3^{ème} banc

Ce banc est isolé du bord de la chaussée, il n'est pas accessible facilement (petit chemin étroit <60 cm et dans la végétation).



3. 3.16 km – 4^{ème} banc

Le banc est situé à proximité de la chaussée, il est accessible avec aire d'approche relativement plane.

Caractéristique du banc :

Banc oblique

Hauteur d'assise : 55 cm



4. 3.65 km – 5^{ème} banc

Le banc est situé à proximité de la chaussée, aire d'approche large et plane.

Caractéristique du banc :

Banc oblique

Hauteur d'assise : 53



5. 4.45 km – 6^{ème} banc

Le banc est situé à proximité de la chaussée, aire d'approche large et plane.

Caractéristique du banc :

Banc droit

Hauteur d'assise : 60 cm



6. 5.78 km – 7^{ème} banc

Le banc est situé à proximité de la chaussée, aire d'approche large et plane.

Caractéristique du banc :

Banc droit

Hauteur d'assise : 48 cm



7. 6.22 km – 8^{ème} banc

Le banc est situé à proximité de la chaussée, aire d'approche large et plane.

Caractéristique du banc :

Banc oblique

Hauteur d'assise : 47 cm



8. 6,63 km – 9^{ème} banc – le trou Malbrouck

Cet espace est plus large que les aires de repos vu précédemment, il accueille :

- 2 bancs doubles droit
Hauteur d'assise : 49 cm
- Des panneaux didactiques informant sur l'histoire du barrage



9. 6.92 km – 10^{ème} banc

L'accès au banc se fait via un petit cheminement étroit. Il n'y a pas de revêtement particulier (caillou, herbe...).

Caractéristique du banc :

Assise plate

Hauteur d'assise : 49 cm



10. 7.16 km – 11^{ème} banc

Ce banc est situé au bord des berges du lac, il y a une distance inférieure à 1,50 m pour le contourner.

Caractéristique du banc :

Assise oblique

Hauteur d'assise : 48 cm



11. 7.58 km – 12^{ème} banc

Ce banc est situé au bord des berges du lac, il y a une distance inférieure à 1,50 m pour le contourner.
Aire d'approche suffisante.

Caractéristique du banc :

Assise plate

Hauteur d'assise : 51 cm



12. 7.73 km - 13^{ème} banc

Caractéristique du banc :

Assise plate

Hauteur d'assise : 51 cm

